

Comité provincial Namur

PV N° 4 – Réunion du lundi 4 octobre 2010

Mr Guy HENQUET, Président, ouvre la séance à 19 heures 40.

Sont présents : Mme Carine DUPUIS, M. Guy DESSY, Michel HASTIR, José LAUWERYS, Michel MESUREUR et Benoit SAINTVITEUX.

Est excusé : M. Jean-Marie DELEUZE

Est absent : M. Jean-Marie COLLET

Invités présents : M. Michel REGNIER et Gérard TRAUSSCH.

1. Approbation des PV

Le PV de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le PV du Groupe des Parlementaires est évoqué.

2. Correspondance

- Réclamation du BC Sombreffe Féminin : un forfait du BAB leur a été facturé par erreur. Cela sera rectifié tout prochainement.
- Forfait général des Cadets, des Pupilles et des Benjamins de la JS La Plante.
- Mail de Y. Lamy : arbitres régionaux absents aux tests physiques et à l' A.G. des arbitres régionaux.
- Forfait général des Pupilles du BC Rochefort.
- Forfait général de l'équipe senior hors classement du CSJB Tamines.
- Forfait général des prépuissins B du BC Hamois.
- Reçu de R. Obsomer le PV de la réunion de la Commission Technique du 7 septembre. Le responsable provincial n'était pas au courant de l'organisation de cette réunion et nous le regrettons amèrement.
- M. Collard demande qu'on lui fournisse le tableau servant au PF 18. Le nécessaire a été fait par le président.
- Demande de D. Sonveaux : nombre d'équipes de jeunes filles et jeunes garçons ayant terminé le championnat depuis la saison 2007-2008.
- PV n°1 du Groupe des Parlementaires.
- Demande de dérogation du BC Ciney pour jouer sur un terrain équipé de panneaux en bois.
- Nouvelle secrétaire au BC Sambrien. Les coordonnées complètes figurent sur le site.
- Reçu de M. Hastir le calendrier complet des entraînements des sélections provinciales.
- Convocation de Mme Charneux à la réunion « Relations CP » du 30 septembre : Messieurs Henquet et Lauwerys y ont participé.
- Rappel de J. Monsieur : point à mettre à l'ordre du jour de la Table Ronde de l'Arbitrage.
- Demande de la Direction Technique de connaître les différentes organisations provinciales ainsi que le nom des head-coaches.

3. Animation 3 contre 3 en prépuissins – réunion « CDA-CP »

En préalable, le Président fait état de la réunion « Relation CDA-CP » qui s'est déroulée le 30 septembre. On ne parle plus de la Compétition Loisir.

Les provinces de Namur et du Luxembourg n'organisent pas encore de championnat 3 contre 3. Le projet du Conseil d'Administration est expliqué. La Commission de Propagande s'occupera du projet. L'animation 3 contre 3 sera organisée durant le deuxième tour. Les clubs seront avertis prochainement.

Pour l'AG des clubs, le CA désirerait que powerpoint soit utilisé. Michel Regnier s'en occupera.

Remarque pour les licences avec photo : le Secrétariat Général doit être en possession de toutes les photos pour le 31 janvier 2011 au plus tard.

La prochaine réunion CDA – CP se déroulera le 9 décembre.

4. Calendrier

- Rencontre de Benjamins entre Malonne et Rochefort est remise. La secrétaire en informe les clubs.
- Plusieurs rencontres de championnat de ce week-end ont été remises suite à la participation des équipes aux Coupes de Province. Certains clubs se sont rendu compte du problème durant le milieu de la semaine précédente !!

5. Tour de table

Guy Henquet : Homologation des terrains du Dexia Namur Capitale (Bouge et St Servais) à faire le plus rapidement possible, avant le match de Coupe d'Europe.

Carine Dupuis : Elle lit un courrier reçu d'un papa d'un benjamin. Celui-ci argumente pour que le BIP et le BEN soient disputés cette année. Une réponse circonstanciée lui parviendra tout prochainement. Mais le BIP et le BEN restent suspendus cette année. Si la formule 3 contre 3 fonctionne avec les pré-poussins, une journée pour les poussins et les benjamins pourrait être envisagée en fin de saison.

La réunion des Secrétaires s'est déroulée le 9 septembre à 19h30. Sur les 17 clubs invités, 3 étaient présents et 3 étaient excusés. En présence du Secrétaire Général de l'AWBB, les documents utiles et le site internet ont été présentés. Il a été répondu aux nombreuses questions.

José Lauwerys : il a assisté à une table ronde de l'arbitrage. Le but de la réunion était de discuter du ressenti du problème actuel du nombre d'arbitres. Le constat est le même partout sauf peut-être à Liège. Mais, même là, peu de candidats sortent du niveau 3.

Un projet irait dans le sens de regrouper les niveaux 1 et 2.

L'information concernant les modifications au calendrier du Régional semble mieux se transmettre. Le problème des déconvocations tardives est abordé. Nous sommes démunis face aux déconvocations très tardives mais toutes les provinces ne vont pas dans le même sens de sanctionner.

2 cours de niveau 1 seront organisés en octobre (le 30 octobre à Profondeville et une date à préciser au First). Les candidats du niveau 1 actuels seront contactés pour voir s'ils pourraient participer à un cours de niveau 2 prochainement.

Le rattrapage du test physique des arbitres de P1 se déroulera ce vendredi 8 octobre à Profondeville.

Les trop-perçus et les absences des arbitres paraîtront avec ce PV. Ceux-ci seront comptabilisés mensuellement.

Benoit Saintviteux : Il regrette que des rencontres de P2 Messieurs se jouent avec 1 seul arbitre. Il préconise que, si on ne sait pas en mettre 2, on remette la rencontre ? On va analyser la situation durant le mois prochain. En attendant, on privilégiera la P2 Messieurs avant la P3 Messieurs et la P2 Dames.

Certains horaires prévus par les clubs posent problème : des équipes « cadet » qui jouent trop tard le samedi, intercaler des Régionaux et des Provinciaux, une équipe de poussin intercalée entre les pupilles et des cadets...

Michel Mesureur : 5 forfaits ont été infligés à des clubs qui alignaient des enfants qui n'avaient pas 6 ans, donc qui n'étaient pas assurés pour les matches !!! Un courrier leur a été adressé.

Guy Dessy : demande qu'on lui transmette le projet d'animation 3 contre 3. La réunion de la Commission se déroulera au cours du mois de novembre. Les inscriptions pour le BAB seront demandées aux clubs pour la fin du mois. La secrétaire s'en occupe. Un membre du CP se rendra à Philippeville pour remettre le cadeau de la Commission.

Michel Hastir : Une réunion de la Commission se déroule le 6 octobre. Tous les joueurs nés en 97 ont été convoqués pour le 1^{er} entraînement du 17 octobre. Il y a de bons éléments en garçons et en filles.

Gérard Trausch : il demande si une modification au règlement des U12 a été évoquée lors de la réunion « CDA-CP ». Ce ne fut pas le cas mais Guy Henquet proposerait de limiter le nombre de joueurs à 10 par rencontre. Quand 12 joueurs sont alignés, certains restent sur le banc durant 2 quart-temps.

6. Divers

Benoit Saintviteux : quand recevra-t-on les cartes de membres ? La secrétaire les réclamera une seconde fois. Elle en profitera pour demander les cartes d'arbitres.

Quelle est la numérotation des maillots : pour toutes les équipes de jeunes et les équipes « seniors » provinciales de 4 à 27, pour les Régionaux Seniors de 4 à 15.

Guy Henquet : Il fera parvenir aux membres le calendrier complet des réunions pour toute la saison.

Il constate que plusieurs arbitres (Demazy, Lempereur, Nassogne, Cerutti J., Van Cauwenbergh, Lambotte) ont négligé de vérifier les listes PC 53, ce qui a amené le CP à appliquer des forfaits suite à l'alignement de joueurs non inscrits.

De telles sanctions seraient évitées si les arbitres effectuaient correctement les formalités prévues à l'article PC 16 des statuts.

7. Arbitres absents.

Le contrôle des feuilles du mois de septembre 2010 a relevé les absences des arbitres suivants :

511016	Van Loo	531034	Posocco
514015	Delvosalle	541034	Reginster
532011	Delvosalle	584031	Jaumotte
546011	Berlemont	583031	Jaumotte
546015	Lemercinier	572043	Jardon.a
542023	Debry	548043	Posocco
512025	Delvosalle	542045	Piot
515025	Delvosalle	531041	Pecheux.o
531022	Jaumotte	522042	Sprimont
546022	Jaumotte	513043	Jardon.a
515034	Delvosalle		

Les amendes prévues au TTA ont été appliquées.

8. Trop perçus par les arbitres.

Par ailleurs le contrôle a également mis en évidence les trop perçus par les arbitres dans les clubs où ils ont été désignés. Pour la même période les arbitres concernés sont les suivants :

512033	Jaumotte	552012	Debry	521044	Delwiche.f
522022	Michel	552022	Debry	523044	Lempereur
547042	Mitridati	512031	Michel	584044	Lempereur
552042	Mitridati	523031	Michel	586044	Delwiche.f
56404	Mitridati	584045	Piot	523042	Van Dessel
531042	Delvosalle	514042	Piot	584032	Piot
541047	Delvosalle	515042	Piot	512025	Despontin.a
521046	Mouchart	531023	Piot	515025	Despontin.a
522046	Mouchart	548022	Piot	546035	Piot
552035	Reginster	552033	Debry	523033	Smal
515026	Piot	563033	Debry	511011	Delwiche.f
512012	Piot	513035	Van Loo	521011	Delwiche.f
513012	Piot	515023	Mitridati	546031	Piot
548042	Lempereur	515035	Van Loo	514014	Mitridati

551046	Lempereur	548023	Mitridati	514036	Piot
561046	Lempereur	516024	Michel	515036	Mitridati
515036	Piot				

Les régularisations ont été transmises, pour exécution, à la Trésorerie générale.

Fin de la réunion à 22h45.

Prochaine réunion : le lundi 8 novembre 2010 à 19.30 heures au local « Taverne 500 » à Jambes.

Cet avis tient lieu de convocation pour les membres du C.P. et d'invitation pour les autres membres de la Fédération.

Carine Dupuis - Guy Henquet